DEUXIÈME PARTIE

Diagnostic socio-économique

2.1 – La population

(D'après les données Insee des recensements généraux de la population de 2006)

2.1.1 – Évolution de la population

Évolution de la population

	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Population	209	260	569	601	615	692
Densité moyenne (hab/km2)	30,9	38,4	84,0	88,8	90,8	102,2

Indicateurs démographiques

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2006
Variation annuelle moyenne de la population en %	+3,2	+11,8	+0,7	+0,3	+1,7
- due au solde naturel en %	+0,1	+1,0	+0,4	+0,3	+0,8
- due au solde apparent des entrées sorties en %	+3,1	+10,7	+0,3	-0,1	+0,9

La **variation totale de population** est la différence des populations entre 2 recensements. Elle correspond également à la somme du solde naturel et du solde migratoire.
Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès dans la zone géographique au cours d'une période.
Solde migratoire : différence entre la variation de population et le solde naturel dans la zone géographique au cours d'une période.
Le **taux de variation global** (%) mesure l'évolution de la population. Il a deux composantes, l'une due au solde naturel et l'autre due au solde migratoire. On l'obtient en faisant la somme des deux. Les taux sont calculés en moyennes annuelles pour permettre la comparaison entre des périodes intercensitaires de durée variable.

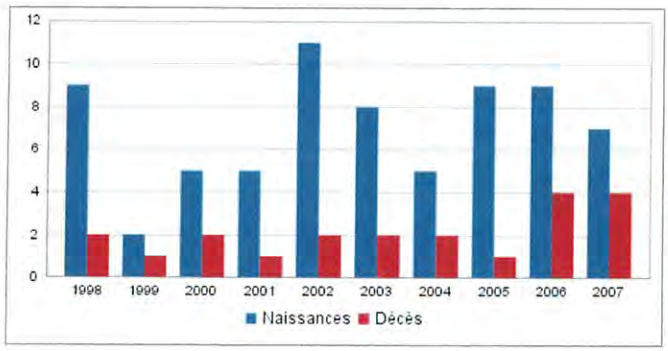

L'augmentation de population a été de 209 habitants en 1968 à 703 en 2007 soit une augmentation de 236 % en une trentaine d'années. La période de plus forte augmentation a été la période 1975 /1982 qui se caractérise par un solde migratoire important.

Le solde migratoire négatif entre 1990 et 1999 est redevenu positif ensuite.

De 1998 à 2006, la part des naissances a été largement positive.

2.1.2 – Répartition de la population par tranches d'âges

Répartition de la population totale par tranches d'âge

	Hommes	%	Femmes	%	**Total**	**%**
0 à 14 ans	81	*22,2*	78	*23,7*	**159**	***22,9***
15 à 29 ans	56	*15,4*	37	*11,4*	**93**	***13,5***
30 à 44 ans	88	*24,1*	91	*27,6*	**179**	***25,9***
45 à 59 ans	78	*21,4*	72	*21,9*	**150**	***21,6***
60 à 74 ans	53	*14,6*	40	*12,3*	**93**	***13,4***
75 à 89 ans	9	*2,4*	10	*3,0*	**19**	***2,7***
90 ans ou plus	0	*0,0*	0	*0,0*	**0**	***0,0***
0 à 19 ans	107	*29,5*	85	*25,8*	**192**	***27,7***
20 à 64 ans	230	*63,2*	215	*65,5*	**445**	***64,3***
65 ans ou plus	27	*7,3*	29	*8,7*	**56**	***8,0***
Ensemble	**364**	***100,0***	**328**	***100,0***	**692**	***100***

L'indice de jeunesse, pourcentage du nombre de jeunes de moins de 20 ans sur le nombre de personnes de plus de 60 ans, était en 2006 de 1,7 à Villiers-le-Mahieu, de 1,6 dans les Yvelines et de 1,1 en France métropolitaine ; il était en 1999 de 2,2 pour 1,7 dans les Yvelines et de 1,1 en France métropolitaine durant la même période.

La population encore plutôt jeune tend à vieillir.

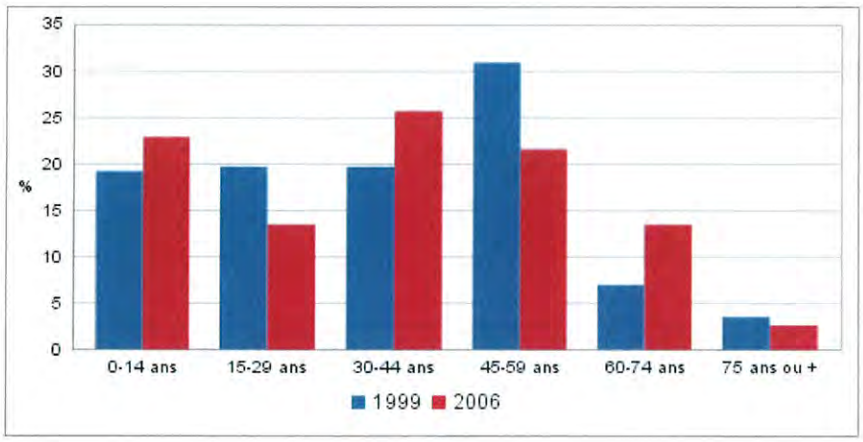

La pyramide des âges s'est modifiée dans les années 2000 avec, en 2006, plus d'enfants de moins de 14 ans, plus de personnes de 30 à 45 ans, moins de 45 à 59 ans

Lieu de résidence 5 ans auparavant

	2006	%
Personnes de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant :	641	100,0
Le même logement	490	76,5
Un autre logement de la même commune	4	0,6
Une autre commune du même département	109	17,1
Un autre département de la même région	18	2,8
Une autre région de France métropolitaine	17	2,6
Un Dom	1	0,2
Hors de France métropolitaine ou d'un Dom	2	0,3

Plus des trois-quarts des habitants occupaient le même logement cinq ans plus tôt.

2.1.3 – Évolution de la taille des ménages

Nombre moyen d'occupants par résidence principale

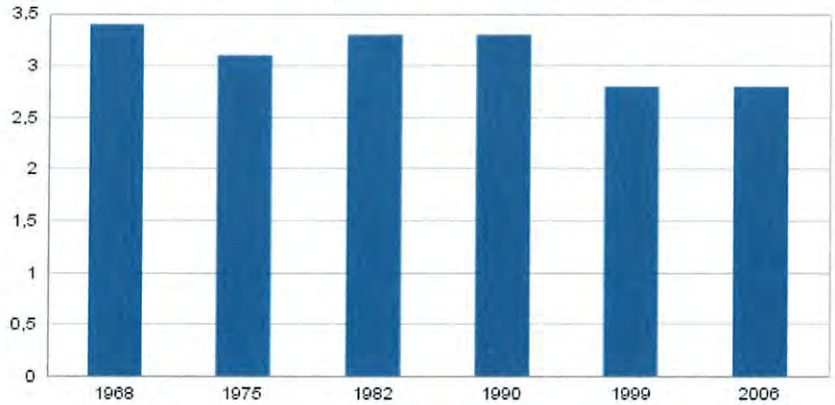

On appelle **ménage** l'ensemble des occupants d'un même logement (occupé comme résidence principale), quels que soient les liens qui les unissent. Il peut se réduire à une seule personne.
Il comprend également les personnes qui ont leur résidence personnelle dans le logement mais qui séjournent à l'époque du recensement dans certains établissements (élèves internes des établissements d'enseignement et militaires du contingent qui sont ainsi « réintégrés » dans la population des ménages).
En 1999 comme lors de tous les recensements depuis 1968, le nombre de ménages est égal au nombre de résidences principales.

Les ménages comptaient en moyenne plus de 3 personnes de 1968 à 1990. Ce nombre a ensuite diminué régulièrement comme partout en France pour se stabiliser de 1999 à 2006. Cette diminution s'explique par le vieillissement de la population (le nombre de personnes seules augmentant), le desserrement des ménages dû au nombre croissant de familles monoparentales, au phénomène de décohabitation (les jeunes quittant le foyer parental)...
La taille des ménages est restée quasi stable 2,83 en 1999 à 2,84 en 2006 à Villiers-le-Mahieu, de 2,64 à 2,5 dans les Yvelines et de 2,64 à 2,29 en France métropolitaine durant la même période. Tout en ayant diminué depuis les années soixante, la taille des ménages de Villiers-le-Mahieu reste cependant supérieure à celle des Yvelines et celle de la France métropolitaine.

	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Population	209	260	569	601	615	692
Résidences principales	61	83	172	184	217	243
Nombre de personnes par ménage						
à Villiers-Mahieu	**3,42**	**3,13**	**3,30**	**3,26**	**2,83**	**2,84**
dans les Yvelines	-	-	2,89	2,79	2,64	2,53

2.2 – Le logement

(D'après les données Insee des recensements généraux de la population de 2006)

2.2.1 – État du parc existant

Évolution du nombre de logements par catégorie

	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Résidences principales	61	83	172	184	217	243
Résidences secondaires et logements occasionnels	25	14	20	20	11	8
Logements vacants	4	6	9	9	6	9
Ensemble	**90**	**103**	**201**	**213**	**234**	**260**

Les **résidences principales** comprennent essentiellement :- les logements ordinaires conçus pour l'habitation d'une famille dans des conditions normales - les logements-foyers pour personnes âgées ;- les pièces indépendantes : louées, sous-louées ou prêtées à des particuliers ;- les fermes ;
- les chambres meublées dans les hôtels et les garnis : chambres occupées par des personnes qui vivent la plus grande partie de l'année dans un hôtel ou une maison meublée, ou qui n'ont pas d'autre résidence ;- les constructions provisoires à usage d'habitation ;- les habitations de fortune et les locaux impropres à l'habitation, cependant occupés à l'époque du recensement (baraque de bidonville, roulotte ou wagon immobilisés, cave, grenier, bâtiment en ruine, etc.).
Les habitations mobiles et les logements (chambres, studios, etc.) occupés par des personnes vivant en collectivité ne sont pas compris dans les résidences principales.
Les **résidences secondaires** comprennent les logements utilisés pour des week-ends, des vacances ou des loisirs ou les logements loués (ou à louer) pour les loisirs ou les vacances. Sont inclus dans cette catégorie de logements les cas de multipropriété.
Les **logements occasionnels** sont des logements (ou pièces indépendantes) utilisés une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent le cas échéant au moment du recensement sont recensées dans leur résidence principale.
Les **logements vacants** comprennent les logements ordinaires sans occupant disponibles à la vente ou à la location, les logements neufs ou achevés mais non encore occupés à la date du recensement ainsi que les logements, autres que les résidences secondaires, que les titulaires n'occupent pas à la date du recensement : en attente de règlement de succession, de liquidation judiciaire, etc. , conservés par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés, conservés par le propriétaire pour un usage futur au profit de parents ou d'amis, gardés vacants et sans affectation précise par le propriétaire.

Le nombre de logements a quasiment triplé en une quarantaine d'années. Villiers-le-Mahieu compte aujourd'hui environ trois cents logements dont quarante dans les hameaux.
Le nombre de résidences secondaires a fortement diminué : la proportion est passée de 27 % en 1968 à **3** % en 2006.
Le faible taux de vacance 2,6 % en 1999 et 3,5 % en 2006 indique une mauvaise fluidité du marché du logement. Le seuil de vacances entre 5 et 8 % par rapport à l'ensemble du parc de logements est en effet considéré comme la limite en deçà de laquelle la pression de la demande non satisfaite tend au blocage du marché.

Types de résidences

	1999	*%*	2006	*%*
Résidences principales	217	*92,7*	243	*93,5*
Résidences secondaires et logements occasionnels	11	*4,7*	8	*3,1*
Logements vacants	6	*2,6*	9	*3,5*
Maisons	228	*97,4*	251	*96,6*
Appartements	4	*1,7*	9	*3,4*
Ensemble	**234**	***100,0***	**260**	***100,0***

Les logements individuels sont les plus nombreux : 96,6 % de logements individuels et 3,4 % de logements collectifs.

Résidences principales selon le statut d'occupation

	1999		2006			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	217	100,0	243	100,0	692	16
Propriétaire	177	81,6	213	87,4	617	17
Locataire	29	13,4	24	9,7	58	7
dont d'un logement Hlm loué vide	14	6,5	14	5,7	39	6
Logé gratuitement	11	5,1	7	2,8	17	14

Le statut de **propriétaire** du logement inclut les différentes formes d'accession à la propriété.
Le statut de **locataire** ou sous-locataire concerne les locations de logements loués vides ou meublés ainsi que les chambres d'hôtel, quand il s'agit de la résidence principale de l'individu ou du ménage.
Les **personnes logées gratuitement** sont, par exemple, des personnes logées chez leurs parents, des amis ou leur employeur.

En 2006, la commune comptait 14 logements sociaux soit 5,99 % des logements.
La commune de Villiers-le-Mahieu n'est pas soumise à l'article 55 de la loi solidarité et renouvellement urbains qui impose aux communes de plus de 5000 habitants un pourcentage minimum de logements locatifs sociaux. Le Plu doit cependant permettre la diversification du parc de logements.
Villiers-le-Mahieu ne figure pas au schéma départemental des aires d'accueil des gens du voyage des Yvelines approuvé le 27 mars 2006.

Résidences principales selon le nombre de pièces

	1999	*%*	2006	*%*
1 pièce	2	*0,9*	5	*2,0*
2 pièces	11	*5,1*	8	*3,2*
3 pièces	23	*10,6*	29	*11,7*
4 pièces	44	*20,3*	41	*17,0*
5 pièces ou plus	137	*63,1*	160	*66,0*
Ensemble	**217**	***100,0***	**243**	***100,0***

Nombre moyen de pièces des résidences principales

	1999	2006
Nombre moyen de pièces par résidence principale	4,9	5,0
- maison	4,9	5,1
- appartement	2,7	2,6

La grande majorité des logements (83 %) compte 4 pièces ou plus et la taille des logements a encore augmenté de 1999 à 2006.

Résidences principales en 2006 selon la période d'achèvement

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2004	233	100,0
Avant 1949	48	20,7
De 1949 à 1974	31	13,1
De 1975 à 1989	107	46,0
De 1990 à 2003	47	20,3

Le parc de logements est plutôt récent : 20,7 % seulement de ceux-ci datent d'avant 1949. près de la moitié a été construite de 1975 à 1982, époque d'extension de Villiers-le-Mahieu et plus généralement de la région parisienne.

Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2006

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages
Ensemble	243	100,0	692
Depuis moins de 2 ans	17	6,9	39
De 2 à 4 ans	36	15,0	120
De 5 à 9 ans	46	19,0	164
10 ans ou plus	144	59,1	368

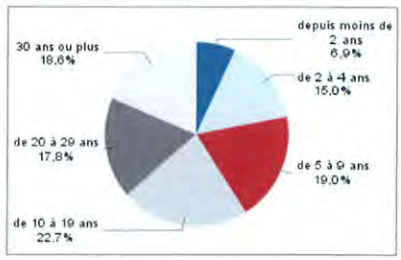

Plus de la moitié des ménages est installée à Villiers depuis plus de 10 ans.

2.2.2 – Évolution comparée du parc de logements et de la croissance démographique

- Le tableau ci-dessous résume l'**évolution démographique comparée à l'évolution du nombre de logements et à la consommation d'espaces** :

	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Nombre d'habitants	**209** habitants	**260** habitants	**569** habitants	**601** habitants	**615** habitants	**692** habitants
		Évolution 75 /68 : + 51	Évolution 82/75 : + 309	Évolution 90/82 : + 32	Évolution 90 /99 : + 14	Évolution 99/06 : + 77
Nombre de logements (résidences principales)	**61** logts	**83** logts	**172** logts	**184** logts	**217** logts	**243** logts
		Évolution 75 /68 : + 22	Évolution 82/75 : + 89	Évolution 90/82 : + 17	Évolution 90 /99 : + 33	Évolution 99/06 : + 26
Surface urbanisée	12 hectares	26,9 hectares (+ 13 Villiers + 2,5 Boulaincourt)		34 hectares (+ 7,1 Villiers)	38 hectares (+ 3,7 Villiers + 0,3 Boulaincourt)	

La grande période de construction à Villiers-le-Mahieu a été la fin des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt : le nombre de logements et le nombre d'habitants ont plus que triplé durant la période 1975/1982.

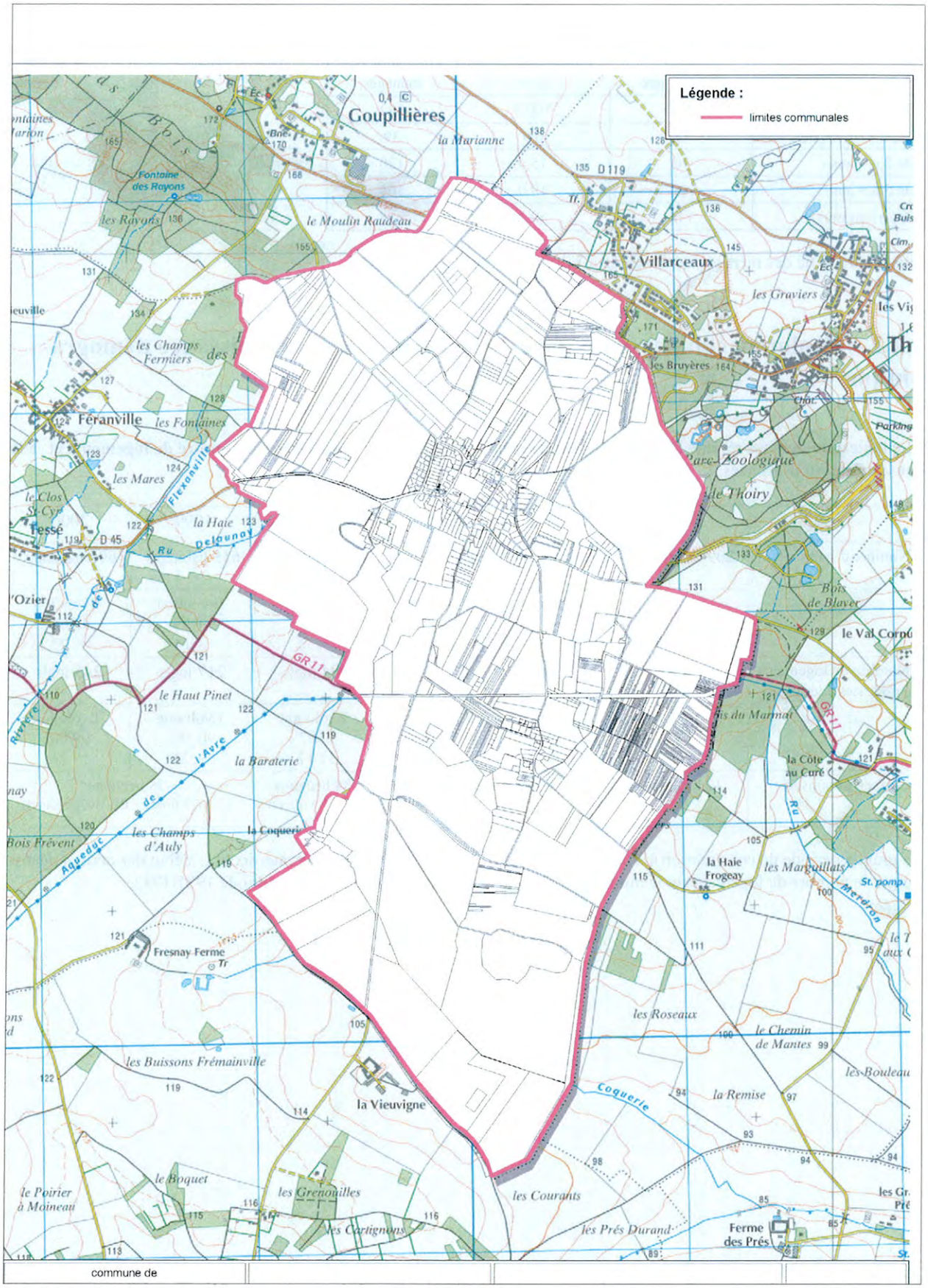
Légende :
limites communales
Goupillières
la Marianne
Fontaine des Rayons
les Rayons
le Moulin Raudeau
Villarceaux
les Graviers
les Champs Fermiers
les Bruyères
Féranville
les Fontaines
les Mares
Flexanville
le Clos St-Cyr
Tessé
la Haie
Ru Delounay
D 45
D 119
Parc Zoologique
le Thoiry
Bois de Blavec
le Val Cornu
GR 11
le Haut Pinet
la Baraterie
l'Avre
Aqueduc de
les Champs d'Auly
la Coquerie
Bois Frévent
la Côte au Curé
la Haie Frogeay
les Marguillats
Ru Merdron
St. pomp.
Fresnay Ferme
les Roseaux
le Chemin de Mantes
les Buissons Frémainville
la Vieuvigne
Coquerie
la Remise
le Boquet
les Grenouilles
les Courants
les Cartignons
les Prés Durand
Ferme des Prés
le Poirier à Moineau
commune de

2.3 – Le foncier

2.3.1 - Foncier et habitat

Type de parcellaire

Le parcellaire du centre bourg présente un dessin plus serré et aux formes un peu plus irrégulières que celui des lotissements au découpage régulier et uniforme.
L'espace agricole remembré est constitué plutôt de grandes parcelles : il est plus remembré au sud du territoire qu'au nord. Les boisements présentent un parcellaire aux fines lamelles. Le bois des Maillerettes issu de l'abandon d'anciens vignobles est composée d'une multitude de parcelles.

Les grandes unités foncières et propriétés communales

Le domaine du château de Villiers au sud-ouest du centre village constitue une grande unité foncière. Le domaine du château de Thoiry appartient pour sa partie sud-ouest à la commune de Villiers.

Les propriétés communales sont constituées, outre les chemins ruraux, de différents terrains :
- en centre village : bâtiments publics (maire, école, église, cimetière, salle des fêtes) et équipements publics (stade, aire de jeux) ;
- à Boulaincourt, la mare ;
- en campagne : la station d'épuration et l'étang d'Heudelimay.

La commune ne possède pas d'autre réserve foncière.

2.3.2 - Foncier disponible

La structure urbaine de Villiers-le-Mahieu recèle peu de **terrains non bâtis, potentiellement constructibles**.

Les **«dents creuses»** comprises dans le tissu urbain actuel représente une superficie totale de 1,4 hectare. Sont comptabilisés les espaces non bâtis compris dans les limites urbaines du Pos actuel, qui pourront être classés comme potentiellement urbanisable, cœur d'îlot à préserver.
La commune possède en cœur de village un espace vert central, actuel terrain de sport et aire de jeux, et lieu de convivialité qui est un atout pour la vie communale.
Reste donc comme potentiellement urbanisable ou cœur d'ilôt **1,0 hectare dans le village et 0,4 hectare dans le hameau le Cheneau**.

Les secteurs pouvant faire l'objet de **renouvellement urbain** sont peu nombreux :
- un bâtiment d'activité situé rue des Prés,
- des bâtiments agricoles désaffectés (?) en centre village (bâtiments rue des Clos).

La **zone à urbaniser du Pos actuel** a été consommée par la réalisation du lotissement l'Orée du Bois en 2000. Villiers-le-Mahieu ne possède plus d'espace urbanisable au Pos actuel.

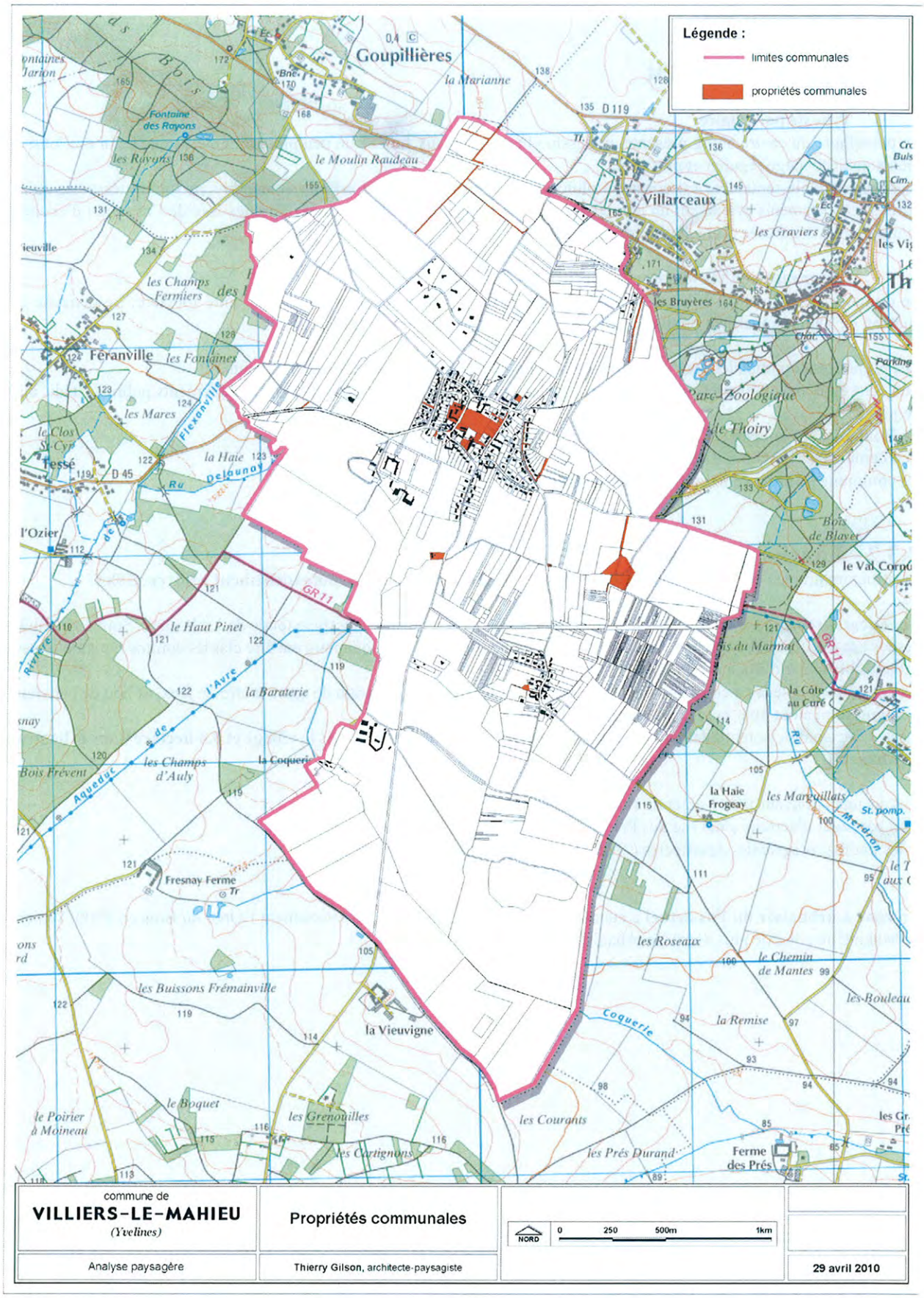
Légende :
limites communales
propriétés communales
Goupillières
la Marianne
Fontaine des Rayons
les Rayons
le Moulin Raudeau
Villarceaux
les Graviers
les Bruyères
les Champs Fermiers
Feranville
les Fontaines
les Mares
Flexanville
le Clos St Cyr
Tessé
la Haie
Ru Delaunay
l'Ozier
Parc Zoologique de Thoiry
Bois de Blayer
le Val Cornu
GR 11
le Haut Pinet
l'Avre
la Baraterie
Aqueduc de Rivière
les Champs d'Auly
la Coquerie
Bois Frévent
Fresnay Ferme
la Côte au Curé
la Haie Frogeay
les Marguillats
Merdron
les Roseaux
le Chemin de Mantes
les Buissons Frémainville
la Vieuvigne
Coquerie
la Remise
le Boquet
les Grenouilles
les Courants
les Prés Durand
Ferme des Prés
le Poirier à Moineau
les Cartignons
commune de
VILLIERS-LE-MAHIEU
(Yvelines)
Propriétés communales
NORD
0 250 500m 1km
Analyse paysagère
Thierry Gilson, architecte-paysagiste
29 avril 2010

2.4 – Les activités, l'emploi

(D'après les données Insee des recensements généraux de la population de 1999 et de 2006)

2.4.1 – Population active

Population active

	1999	2006
Actifs en %	74,0	71,2
dont :		
actifs ayant un emploi en %	68,5	65,8
chômeurs en %	5,5	5,3
Inactifs en %	26,0	28,8
élèves, étudiants et		
stagiaires non rémunérés en %	12,6	7,2
retraités ou préretraités en %	5,7	12,3
autres inactifs en %	7,7	9,3
Ensemble	**454**	**478**

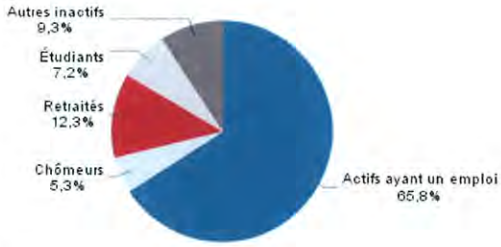

La **population active** comprend : les actifs ayant un emploi, les chômeurs (au sens du recensement) et, depuis 1990, les militaires du contingent.
Les actifs ayant un emploi sont les personnes qui ont une profession et qui l'exercent au moment du recensement.
Les **chômeurs** au sens du recensement de la population, sont des personnes qui se sont déclarées «chômeurs» sur le bulletin individuel (inscrits ou non à l'ANPE), sauf si elles ont déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher du travail.
Ces données ne sont pas comparables aux statistiques de chômage au sens du BIT ou de l'ANPE, mais permettent des comparaisons entre les recensements ou entre des zones différentes.
Le **taux de chômage** correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active. Le taux de chômage par classe d'âge correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active de cette classe. Il s'agit du taux de chômage au sens du recensement.
Le **taux d'activité** est le pourcentage de personnes actives dans la population de 15 ans ou plus. Dans le cas d'un taux d'activité d'une classe d'âge, il s'agit du pourcentage des personnes actives dans cette classe d'âge.

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	1999	2006
Nombre de chômeurs	25	26
Taux de chômage en %	7,4	7,5
Taux de chômage des hommes en %	4,8	6,8
Taux de chômage des femmes en %	10,7	8,3

On note une légère baisse de la proportion d'actifs de 1999 à 2006, et, corrélativement une légère hausse du chômage.

Emploi et activité

	1999	2006
Nombre d'emplois dans la zone	74	109
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	311	317
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	67,6	64,2
Indicateur de concentration d'emploi		
à Villiers-le-Mahieu	**23,8**	**34,4**
dans les Yvelines	83,1	85,2

L'**emploi au lieu de travail** comprend l'ensemble des personnes qui ont une profession et qui l'exercent sur le territoire français au moment du recensement. Cet emploi est comptabilisé dans la commune de lieu de travail.
Le **secteur d'activité** est celui de l'activité principale exercée par l'établissement employeur. Les activités sont regroupées selon la nomenclature économique de synthèse (NES).
L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

La commmune comptait sept établissements en 2007 et 101 salariés. La centaine d'emplois existant dans la commune est due pour une grande partie à la présence de l'hôtellerie du château de Villiers-le-Mahieu, qui constitue le plus gros employeur de la commune.

Emplois selon le statut professionnel

	1999	%	2006	%
Salariés	58	*78,4*	84	*77,4*
dont femmes	23	*31,1*	35	*32,0*
dont temps partiel	13	*17,6*	14	*12,7*
Non salariés	16	*21,6*	25	*22,6*
dont femmes	4	*5,4*	11	*9,9*
dont temps partiel	1	*1,4*	6	*5,4*
Ensemble	**74**	***100,0***	**109**	***100,0***

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	1999	%	2006	%
Travaillent :				
dans la commune de résidence	22	*7,1*	42	*13,4*
dans une commune autre que la commune de résidence	289	*92,9*	275	*86,6*
située dans le département de résidence	198	*63,7*	199	*62,7*
située dans un autre département de la région de résidence	85	*27,3*	70	*22,0*
située dans une autre région en France métropolitaine	5	*1,6*	5	*1,6*
située dans une autre région hors de France métropolitaine (Dom, Com, étranger)	1	*0,3*	1	*0,3*
Ensemble	**311**	***100,0***	**317**	***100,0***

Les **déplacements domicile-travail** sont les déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail. Les personnes exerçant des professions telles que chauffeur routier ou taxi, VRP, commerçant ambulant ou marin pêcheur sont considérées, par convention, comme travaillant dans leur commune de résidence.
L'**unité urbaine** est un ensemble constitué d'une ou plusieurs communes dont le territoire est partiellement ou totalement couvert par une zone bâtie comprenant au moins 2000 habitants (dénombrement au recensement de 1999) dont les constructions sont séparées de moins de 200 mètres (continuité du bâti). La continuité du bâti est vérifiée à l'aide de photos aériennes. Toute commune n'appartenant pas à une unité urbaine est dite « rurale ».
Le terme unité urbaine désigne indifféremment une ville isolée ou une agglomération urbaine multicommunale.

On note une augmentation des actifs résidant et travaillant dans la commune. La majorité des actifs cependant travaille hors de la commune, et pour la plupart dans le département des Yelines, la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, et da façon plus générale, la région parisienne constituant des bassins d'emplois importants

2.4.2 – Structure et dynamisme de l'activité agricole

Il existe trois exploitations agricoles à Villiers-le-Mahieu : la ferme des Hirondelles rue des Clos dans le village, la ferme de Boulaincourt et la ferme de Maizelan. L'agriculture est principalement céréalière.
Le recensement agricole 2010 /2011 est en cours.

Ferme des Hirondelles

Ferme de Maizelan

Ferme de Boulaincourt

Le commune de Villiers-le-Mahieu est située dans la région agricole du Vexin.
Au recensement agricole de 2000, la surface agricole était de 444 hectares et les exploitants ayant leur siège d'exploitation sur la commune exploitaient 270 hectares soit environ 60 % des terres.
En 2008, la surface agricole exploitée était à Villiers de 424,8 hectares.
C'est une agriculture principalement céréalière. Les terres y sont de qualité agronomique moyenne car humides. Ces terres agricoles sont toutes drainées.

Le **diagnostic agricole** réalisé dans le cadre de l'étude de ce Plu fait état de 2 exploitations agricoles aujourd'hui en activité à Villiers. Ainsi 2 exploitations sur les 4 existant au recensement de 200 vont cesser leur activité : la ferme de Boulaincourt et la ferme de Maizelan ; pour cette dernière, le Plu devra permettre la préservation du patrimoine que constituent les bâtiments.
Les terres agricoles de Villiers-le-Mahieu sont exploitées en partie par des agriculteurs n'ayant par leur siège sur la commune.
Une des difficultés rencontrées par les agriculteurs est notamment la circulation des engins agricoles, circulation peu compatible avec la vie urbaine (circulation, ralentisseurs, stationnement de véhicules…).

2.4.3 – Activités commerciales, artisanales et industrielles

Villiers-le-Mahieu ne possède pas de commerces mais il en existe dans la commune limitrophe de Thoiry. Quelques artisans : garagiste, maçon...sont ptrésents à Villiers-le-Mahieu.

2.4.4 – Services et équipements

Équipements publics

- Mairie : le bâtiment de la Mairie et de l'école a été construit en 1856.
- Église et cimetière
- Sallè des fêtes
- Ecole primaire «les Gaudines» accueille les enfants du CP au CM2 et se situe à côté de la mairie au 18 rue du centre.

L'école maternelle intercommunale est située à Thoiry dans le quartier des vignettes. C'est un établissement commun aux communes d'Autouillet, Goupillières, Marcq, Thoiry et Villiers le Mahieu.

Un service de cars est proposé aux parents qui le souhaitent (service payant) avec un ramassage matin. L'arrêt du car se situe devant l'entrée de la garderie. Les enfants qui vont à la garderie de Villiers-le-Mahieu sont pris en charge à la sortie du car.

- Garderie aux enfants de Villiers le Mahieu scolarisés en maternelle et en primaire et se situe à côté de l'école primaire.
- Le Collège François Rabelais est à Beynes.
- Les Lycées : le lycée Jean Monnet à La Queue-lez-Yvelines et le lycée Viollet Le Duc à Villiers-st-Frédéric.
- Local associatif
- Bibliothèque gérée par l'association Culture et loisirs et située rue des Prés (à proximité de la salle des fêtes).
- Station d'épuration
- Équipements sportifs : ils sont constitués d'un terrain de football, d'une aire de jeux dans le village et d'un étang de pêche vers la fontaine d'Heudelimay.

Le terrain de football occupe une place de choix au sein de Villiers-le-Mahieu puisqu'il est situé au centre du village. L'aire de jeux est située à proximité.

Espace et bâtiments publics au centre village

La vie associative

La vie du village est animée par les manifestations, comme la brocante, les salons artistiques de printemps et d'automne ou la fête du village, organisées par les nombreuses associations communales.

Les associations liées à **l'animation, la culture et les loisirs** sont : les ateliers créatifs de Villiers le Mahieu, l'association Culture et loisirs, la bibliothèque, le comité des fêtes.

Les association d'anciens sont le club des anciens : l'union nationale des anciens combattants

Les associations **sportives** concernent : le football, la pêche (La Gaule d'Heudelimay), la randonnée pédestre et la société de chasse communal.

2.4.5 – Le tourisme

Villiers-le-Mahieu n'a pas vocation à devenir une commune proprement touristique mais bénéficie de la présence de deux pôles de loisirs : le château de Villiers, hôtellerie de luxe, situé sur son territoire et, à proximité immédiate, le parc zoologique de Thoiry, espace de loisirs renommé de l'ouest de la région parisienne.

La situation de Villiers, son patrimoine architectural et paysager de Villiers et son réseau de sentiers de promenade peuvent ainsi constituer des atouts pour un accueil de visiteurs ou promeneurs de la région parisienne.

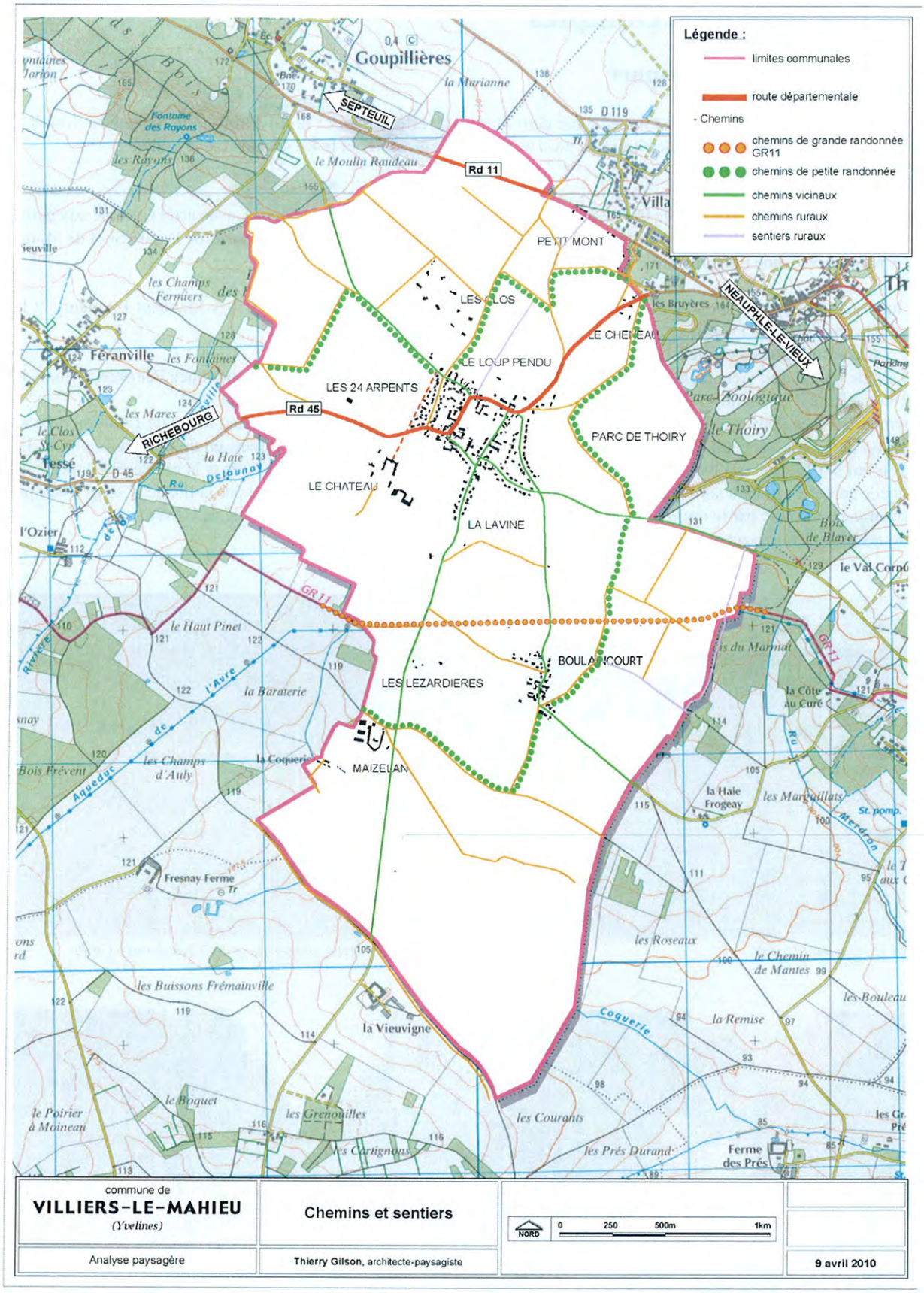
Légende :
limites communales
route départementale
- Chemins
chemins de grande randonnée GR11
chemins de petite randonnée
chemins vicinaux
chemins ruraux
sentiers ruraux
SEPTEUIL
NEAUPHLE-LE-VIEUX
RICHEBOURG
Rd 11
Rd 45
PETIT MONT
LES CLOS
LE CHATEAU
LE LOUP PENDU
LES 24 ARPENTS
PARC DE THOIRY
LE CHATEAU
LA LAVINE
BOULAINCOURT
LES LEZARDIERES
MAIZEUAN
GR11
Goupillières
Feranville
Tessé
l'Ozier
Fresnay Ferme
la Vieuvigne
Ferme des Prés
commune de
VILLIERS-LE-MAHIEU
(Yvelines)
Chemins et sentiers
NORD
0 250 500m 1km
Analyse paysagère
Thierry Gilson, architecte-paysagiste
9 avril 2010

2.5 – Les réseaux techniques

2.5.1 - Circulation / transport

Circulation automobile

Le territoire de Villiers-le-Mahieu est traversé par deux routes départementales : la Rd 11 qui relie Septeuil à l'ouest à Neauphle-le-Vieux à l'est écorne le territoire au nord au lieu-dit Petit-Mont; et la Rd 45 traverse le village.

Transports en commun

Sncf

Villiers le Mahieu est accessible par le train à partir de Paris Montparnasse (ligne de Dreux), avec arrêt possible aux gares de Villiers-Neauphle-Pontchartrain, Montfort l'Amaury-Méré ou Grancières-La Queue. À partir de la gare Sncf de Montfort l'Amaury-Méré, une ligne régulière de cars (N°5) dessert Villiers le Mahieu .

Bus

Trois lignes de bus desservent Villiers le Mahieu : la ligne n°1 vers Beynes, la ligne n°5 vers Montfort l'Amaury et la ligne n°10 vers Villiers st Frédéric.

Chemins piétons et cyclistes

- Avec l'aide du Conseil Général des Yvelines et l'appui du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, Villiers le Mahieu s'est doté d'un **chemin de promenade et randonnée**, connu sous l'abréviation «**PR**».

Ce chemin balisé en jaune fait le tour de la commune par les chemins ruraux, sur une longueur totale de 12,5 km, mais sa disposition permet de raccourcir le parcours en rejoignant le village par des chemins directs en de nombreux points. Le départ se fait par la sente qui longe le jardin de la mairie, et au carrefour entre la rue des Clos et la rue des 24 Arpents, la promenade se fait en partant soit vers l'ouest par la route de Goupillières, soit vers le nord par la rue des Longs Champs. Le territoire est traversé par le sentier de grande randonnée, le **Gr11**, qui emprunte l'aqueduc de l'Avre.

- Quelques **sentes** traversent le village.

La Rd 45, vue vers le nord

L'aqueduc de l'Avre, sentier de grande randonnée Gr 11

Sente vers l'allée des Prés

Sente rurale n° 25

2.5.2 - Alimentation en eau potable

La commune est alimentée par le réservoir et l'accélérateur d'Hargeville sur tour. L'eau provient des forages de Rosay (90 %) et de Saint-Lubin (10 %). La qualité de l'eau est conforme.
(Voir notice technique des annexes sanitaires)
Le territoire communal est traversé par l'aqueduc de l'Avre.

2.5.3 - Assainissement

Eaux usées

Toute la commune est desservie par un réseau d'assainissement collectif à l'exception de la ferme de Maizelan. La station d'épuration est située au sud du village.
(Voir notice technique des annexes sanitaires)

Eaux de ruissellement

Toute surface, qu'elle soit urbanisée ou naturelle, génère un ruissellement dès qu'il pleut. Ce ruissellement est plus ou moins important selon la nature des sols, la pente et le degré d'imperméabilisation. La multiplication des surfaces imperméabilisées (voies de circulation et de stationnement, constructions et toitures,...) conjuguée à la diminution des surfaces végétalisées absorbantes, augmente les écoulements que les collecteurs d'assainissement, les fossés ou les cours d'eau doivent évacuer. Lorsque la capacité de ces évacuateurs est dépassée, il y a débordement. L'influence des zones urbanisables doit être contrôlée.
La commune connaît des problèmes de ruissellement des eaux pluviales. Une étude hydraulique a été réalisée et des ouvrages hydrauliques prévus.

2.5.4 - Collecte et traitement des déchets solides

Les ordures ménagères sont gérées par le **Siced** (Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets).
(Voir notice technique des annexes sanitaires)